

La première des violences faites aux femmes est économique !

Tous et toutes en grève le 17 novembre 2026

Et toustes mobilisées contre les VSS dans les rassemblements organisés près de chez vous

Le samedi 28 novembre 2026

À l'occasion de la journée internationale du 25/11contre les violences faites aux femmes

Dans les boutiques du secteur de la Poste et des télécoms, les réorganisations en cascade frappent d'abord et de plein fouet les femmes. Entre salaires inégaux, précarité subie, éloignement forcé des lieux de travail, intensification du travail et sexisme trop souvent toléré en entreprise, ces logiques de rentabilité détruisent leurs droits, leur santé et leur autonomie. Il est urgent d'en finir avec cette violence sociale !

Violences au travail et impunité :

- Les pressions managériales accrues, le sexisme ordinaire et les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) non prises en charge dans les réseaux de vente et d'accueil détruisent l'intégrité des salariées et renforcent leur isolement.
- Avec 20 % des femmes victimes de harcèlement sexuel au travail,
- 170 viols ou tentatives par jour (dont 8 sur le lieu de travail)
- 120 féminicides en 2026 en France,
- Nous exigeons l'application stricte de la prévention, la formation des employeurs et l'intégration de ces risques dans le document unique (DUERP) constituent une urgence vitale

Précarité alimentaire :

- La baisse du pouvoir d'achat et la généralisation des temps partiels subis poussent un nombre croissant de femmes, en particulier les mères isolées et les retraitées, à rogner sur la qualité ou la quantité de leur alimentation, avec des répercussions directes sur leur santé physique et psychologique.

Les salaires et les pensions de retraites de haut niveau financent aussi la Sécurité sociale pour tous et toutes

- **Transparence et justice salariale :** Exiger l'application stricte de la loi en matière de transparence salariale est indispensable pour corriger les injustices et les écarts de rémunération.
- **Financement de la Sécurité sociale :** L'augmentation des salaires et des pensions de retraite féminins permet de renflouer les caisses de la Sécurité sociale et des retraites via les cotisations.
- **Lutte contre l'austérité :** La riposte syndicale relie la question des salaires dignes à la défense d'un système de santé solidaire face aux politiques d'économies et de rentabilité.

Le droit à la santé : protéger la santé physique, mentale

- **Conditions de travail dégradées :** L'intensification du travail et le management toxique dans les réseaux de vente et d'accueil nuisent gravement à la santé des femmes (épuisement, stress chronique, troubles musculosquelettiques).
- **Prévention des Violences Sexistes et Sexuelles :** Nécessité d'appliquer strictement la prévention des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS), de former les employeurs et d'intégrer ces risques dans le document unique (DUERP).
- **Renoncement aux soins :** L'inflation et les bas revenus (notamment chez les mères isolées et les retraitées) poussent un nombre croissant de femmes à renoncer à se soigner.

Le logement décent : un droit fondamental bafoué par la précarité

- **Impact des inégalités financières :** La précarité salariale (écart de 15 % de salaire et temps partiels subis, en particulier dans les secteurs féminisés) prive de nombreuses femmes d'un logement décent et favorise l'isolement.
- **Frein à la sortie des violences :** L'accès à un logement stable est indispensable pour échapper aux violences conjugales ou familiales, un parcours souvent bloqué par le manque de logements sociaux.
- **Exigences :** Revalorisation immédiate des salaires et suppression des temps partiels subis pour garantir l'autonomie et l'accès au logement.

Privation de culture, de loisirs et de sport :

L'asphyxie financière combinée au poids de la double journée (charge domestique et parentale) relègue l'accès au sport, aux loisirs et à la culture au rang de luxes inaccessibles, privant les femmes de temps pour elles et d'espaces d'émancipation.